

Villefranche sur Saône, le 7 juin 2011

## **Présentation du syndicat Solidaires Informatique et de l'Union syndicale Solidaires ITEC**

### **V<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Solidaires**

Les SUD ou G10 dans l'informatique ont tenté plusieurs fois de se regrouper, mais le plus souvent se sont affiliés ou ont créé à des syndicats locaux SUD Commerces et Services.

→ Un syndicat SUD d'une entreprise de télécoms Nextiraone dépose des statuts de « SUD Telecom » syndicat de secteur en 2007 et en fait l'information au congrès de Solidaires en 2008.

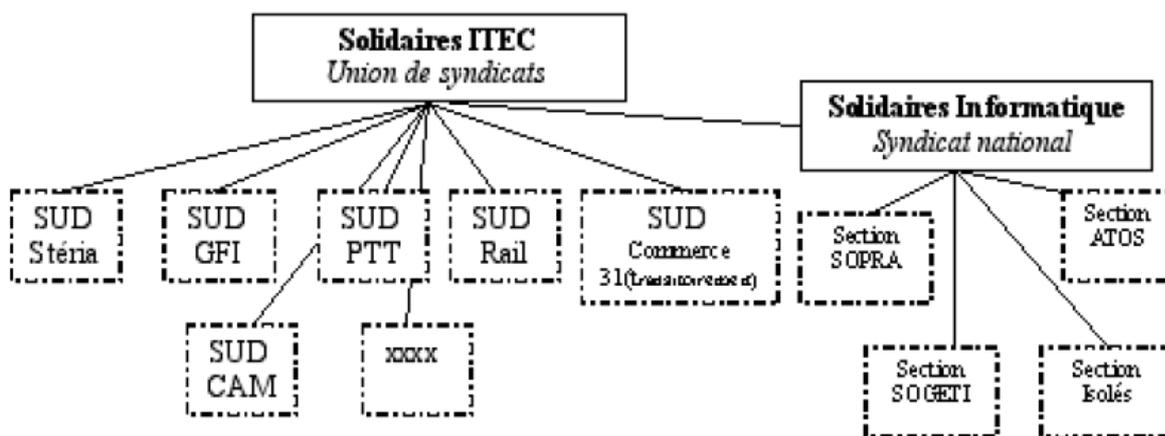
→ En 2008, une coordination « Solidaires ITEC (pour Informatique, Télécommunications et Electronique) voit le jour. Cette coordination regroupait SUD commerce Rhône-Alpes, SUD Groupe GFI, SUD HP EDS, SUD Sogeti Transiciel, SUD CAP Gemini et Sud Ptt). Elle se fixait comme objectif de faire apparaître un pôle syndical du secteur à travers des échanges d'informations et de pratiques. Elle cherchait à combattre les vagues de restructurations dans le secteur des équipementiers informatiques et les ruptures violentes de sous-traitance dans les SSII. Elle éclairait les conséquences des lois faites souvent sur mesure pour le patronat SYNTEC (CDD 5 ans, rupture conventionnelle, forfait jours...). Elle voulait inscrire le secteur informatique Solidaires dans les mobilisations interprofessionnelles. Elle organisait des publications, prévoyait des brochures (vote électronique, commentaire sur la Convention collective Syntec...). Cette coordination était principalement animée par SUD HP EDS, SUD GFI et SUD Ptt. Par manque de moyens, elle cesse de fonctionner mi 2009.

→ Les syndicats SUD et Solidaires du Rail et des Sociétés de Service Informatiques ont dénoncé récemment les délocalisations d'emplois informatiques dans le cadre du projet de revente de l'informatique de la SNCF à IBM. Une coordination ponctuelle s'est recréée cherchant à amplifier le mouvement.

Lors d'un double congrès fin février 2011, 2 structures sont finalement créées ou réactivées

- **Solidaires informatique**, c'est un syndicat national constitué de sections géographiques ou d'entreprises. Ce syndicat créé en 2007 est la continuité des statuts et du champs professionnel du syndicat « Sud Télécom » et à ce titre bénéficie des 2 ans d'ancienneté. Ce syndicat sert à développer notre activité et nos implantations dans le secteur informatique. Petit à petit, certaines sections isolées de SUD Commerce le rejoignent. Il est constitué de sections d'entreprise chez **Nextiraone, ATOS Origin, SOPRA, CAP SOGETI, SII, MG, ASTEK...**

- **Solidaires ITEC** (Informatique, télécommunications, électronique) c'est une nouvelle Union de syndicat » à laquelle ont adhéré, à ce jour, **Solidaires informatique, SUD GFI, SUD Stéria, SUD Informatique et Commerce 31, SUD Rail, SUD PTT, SUD CAM**. Cette Union a vocation à développer Solidaires informatique dans les secteurs informatiques et la sous-traitance des grandes entreprises (**France Télécom, SFR, SNCF, Poste, CA, Banques...**) et auprès d'adhérent-es isolé-es. Cette union compte 2 syndicats nationaux d'entreprise qui seront appelés à rejoindre Solidaires Informatique : **SUD GFI et SUD Stéria**.



Le syndicat national « Solidaires Informatique » et l'Union syndicale « Solidaires ITEC » appuient leur **fonctionnement l'une sur l'autre en termes de moyens (humains et financiers) et de publications**. Les grosses fédérations de Solidaires doivent dès fin 2011 y caler leurs appports.

Par ce syndicat et cette Union, au travers du soutien des Solidaires locaux, une couverture nationale est en création : Aquitaine, Alpes Maritimes, Bretagne, Pays de Loire, Ile de France, Rhône Alpes, Midi Pyrénées...

Ces 2 structures construisent **le syndicalisme Solidaires** en :

- Développant un **syndicalisme de lutte** dans un secteur souvent **laboratoire du libéralisme** (temps de travail- forfait jours sans référence horaire, CDD 5 ans, rupture conventionnelle...)
- Organisant sur des **revendications professionnelles les travailleurs isolé-es** (en petites entreprises ou en mission de SSII) et **les salarié-es de plus grosses entreprises** de la branche informatique et services et des entreprises autres. Le développement spécifique de ce secteur où les cadres et techniciens sont majoritaires ne pouvant être pris en compte dans SUD commerce & Services.
- Evitant la **multiplication de syndicats d'entreprise** dans un secteur aux multiples changements (cession, rachat, liquidation, absorption, fusion...).
- Permettant un **travail de syndicalisation de la sous-traitance informatique** des grosses entreprises. Les syndicats des donneurs d'ordre dans ces secteurs n'étant pas toujours à même d'y répondre et/ou en position de faiblesse dans ces secteurs.
- Créant un lien syndical entre des **secteurs en importante mutation industrielle** : matériels, électroniques, logiciels, services, conseils, télécommunications...